

## Formation en alternance par Unités Capitalisables

## DE JEPS SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « BADMINTON »

### La formation

Lieu :  
CREPS de Strasbourg

Dates :  
du 17 septembre 2018 au 13 décembre 2019  
(semaines bloquées)

Volume horaire :  
721 heures en centre et 500 heures minimales  
en structure (dont 70h d'actions  
complémentaires CD/Ligue)

Horaires de la formation (hors stages spécifiques) :  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif : 14 places

Frais d'inscription : 19,00 €  
Frais pédagogiques : 7 858,90 €

### Objectif

Obtention du Diplôme d'Etat spécialité « Perfectionnement sportif » mention « Badminton »  
Contribuer au développement des clubs et assurer la mise en œuvre des projets d'entraînement.

### Contenu

Modules de formation relatifs à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement sportif ;  
Modules de formation concernant l'animation, l'enseignement et la conduite de l'entraînement ;  
Conduite d'actions de tutorat et de formation de cadres ;  
Stage en situation professionnelle.

### Moyens et méthodes pédagogiques

Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés. Contenus de la formation disponibles sur la Dropbox du cursus.

### Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives

Soutenance d'un rapport portant sur un projet de développement sportif  
Animation d'une séance d'apprentissage en toute sécurité suivie d'un entretien  
Animation d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien  
Ecrit portant sur les règles de sécurité

### Les conditions d'inscription

Epreuves de sélection: 8 juin 2018

Frais de dossier des tests : 60,00 €

*Dossier d'inscription sur le site du CREPS  
« [www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr](http://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr) »*

### Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum, ayant une expérience dans le domaine du badminton (pratique personnelle et/ou encadrement)

### Prérequis

- Être titulaire du PSC1
- Production d'une attestation de classement délivrée par le directeur technique national de badminton.
- Production d'une attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures.

### L'organisation

Date de clôture des inscriptions  
7 mai 2018

Pour les apprentis : jeunes de moins de 31 ans

Contact : CFA FORM'AS  
4 allée du Sommerhof – 67200 Strasbourg  
Tél : 03 88 26 94 70 – 03 88 28 00 05 (févr.2018)

### Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation  
4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02  
Tél : 03 88 10 47 70 - Mail : [dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr](mailto:dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr)

### Responsables de la formation

Frédérique VOGEL, professeur de sport au CREPS de Strasbourg  
Vincent FISCHER, cadre technique fédéral de la ligue Grand Est de badminton

### Encadrement

Personnels techniques et pédagogiques du CREPS, de la DRDJSCS du Grand Est  
Equipe technique régionale de la ligue Grand Est de badminton  
Intervenants extérieurs

### Moyens techniques

Salles de formation et gymnase spécialisé badminton du CREPS